Athénée Royal d'Uccle 1

EFA « La petite école dans la prairie »

Section fondamentale

Avenue Paul Stroobant, 72 B – 1180 Uccle Tél.: 02/374.95.52 Fax: 02.374.56.20

Fondamental@aru1.be www.la-petite-ecole.be



Uccle, le 7 septembre 2023

Concerne les élèves de P4

Chers parents,

A partir du lundi 2 octobre 2023, votre enfant se rendra à la piscine Longchamp.

Équipement : dans un sac en toile marqué au nom de l'enfant :

- maillot (short interdit)
- bonnet
- essuie de toilette
- prévoir un bonnet (capuchon) pour la sortie

Voici l'horaire des 14 séances, sous réserve, de changement en fonction des imprévus :

Octobre 2023 - les lundis après-midi : 2, 9 et 16

Novembre 2023 - les lundis après-midi : 6, 13 et 20

Décembre 2023 - les lundis après-midi : 4, 11 et 18

Janvier 2024 - les lundis après-midi: 8, 15, 22 et 29

Février 2024 - les lundis après-midi : 5

Pas de natation la semaine du 27 novembre au 1er décembre (classes de dépaysement).

Le cours de natation est obligatoire.

Le prix de 78 € comprend l'entrée à la piscine et les déplacements en bus. L'intervention des maitres d'éducation physique brevetés est payée par l'école.

Merci de payer ce montant pour le 27 septembre 2023 (paiement en une fois) OU 2 X 39€ (les 27/9 et 27/10) au plus tard sur le compte :

BE80 0682 4784 9777

en communication : « natation + nom de l'enfant + classe »

Les élèves ne nageant pas se rendront dans d'autres classes. Si pas de C.M. ou de motif écrit, un travail leur sera donné.

<u>Attention</u>: pas d'objet de valeur (bijoux, boucles d'oreilles, montre, ...). Les enseignants ne seront pas responsables en cas de perte ou d'oubli.

Les titulaires et moi-même, nous nous tenons à votre disposition si vous désirez des renseignements complémentaires.

En vous remerciant pour votre confiance.

Christian De Weerdt, directeur de la section fondamentale